



COMMUNIQUE de presse de l'intersyndicale du 2 juin 2009

Les sapeurs-pompiers professionnels du SDIS du Rhône seront en grève illimitée à compter du 5 juin 2009 heure de début de service, suite à l'échec de la réunion de ce jour.

Ils exigent, en préalable à toute discussion que le SDIS 69 conserve dans son patrimoine 250 logements sur la totalité des sites existant actuellement et qu'il les affecte aux sapeurs-pompiers professionnels, comme cela se fait actuellement. Ils demandent au SDIS de pouvoir majorer le temps de travail des agents bénéficiant d'un logement attribué par nécessité absolue de service, comme le prévoit les textes Français.

Les sapeurs-pompiers professionnels du SDIS du Rhône sont excédés de la manière dont ils ont été traités dans ces 10 premières années de la départementalisation : Perte d'un système de restauration efficace et de bien être au travail dans les centres professionnels ou mixtes - Perte des chambrées de garde dans les centres professionnels ou mixtes - Projet de perte des logements pour les professionnels - Augmentation du temps travail des PATS - Retenues sur salaire pour les PATS en cas de maladie - Pas de cycle de travail et de choix de temps de travail (12 ou 24h) - Omniprésence et avantages exorbitants et illégaux accordés aux volontaires (logements, fonctions de chef de groupe, siègent officiellement et illégalement dans des instances réservées aux professionnels) - Relations humaines hyper hiérarchisées caractérisées par un manque d'écoute et de respect avec plus de sanctions, de répressions - Règlement intérieur de plus en plus liberticide - Mépris des partenaires sociaux

Ils constatent, que le fossé se creuse de plus en plus entre la base et la hiérarchie, celle à qui le SDIS octroie bon nombre d'avantages financiers, alors qu'il enlève ou supprime la possibilité d'être logé à la base.

Nous vous invitons à participer à une conférence de presse le mardi 2 juin 2009 à 11 heures au centre Logistique à St Priest. Vos contacts pour l'intersyndicale : Manu CHAPON (CGT) : 06 22 71 46 66 - Joël MAITRE (CGT) : 06 20 53 68 86 - Gilbert LEBRUN (SUD) : 06 03 25 93 41 - Guy FROMENT (SUD) : 06 77 63 08 35 - xavier MESNIER (SNSPP / CFTC) : 06 74 49 27 42 - Mickaël OUANDIKA (SNSPP/CFTC) : 06 61 17 83 04